

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Équipement électrique

CARACTÉRISTIQUES

Démarrage et charge

BATTERIE

Située dans le compartiment moteur sur le passage de roue gauche.

Tension :
12 volts.

Aptitude au démarrage :
370 ampères

Capacité :
60 Ah.

COURROIE DES ACCESSOIRES

Courroie avec tendeur automatique, entraînant le compresseur de climatisation (véhicule équipé de la climatisation), la pompe à eau et l'alternateur depuis le vilebrequin.

Longueur (mm) :

- Avec climatisation : 1320.
- Sans climatisation : 1182.

Eclairage et signalisation

ECLAIRAGE EXTÉRIEUR

FEUX AVANT ET LATÉRAUX

- Feux de position avant : W 5 Watts.
- Feux de croisement halogène : H7 55 Watts.
- Feux de route halogène : H1 55 Watts.
- Projecteurs antibrouillard : H3 55 Watts.
- Clignotants : PY 21 Watts.
- Feux répéteur d'aile : W 5 watts.

FEUX ARRIÈRE

- Feux de position arrière : R 5 Watts.
- Feux de stop : P 21 Watts.
- Feu de stop supplémentaire : DEL.
- Feu de recul : P 21 Watts.
- Feu de brouillard arrière : P 21 Watts.
- Feux de plaque de police : W 5 watts.
- Clignotants : PY 21 Watts.

Protections électriques

DESRIPTIF DU SYSTÈME

- Les fusibles et relais sont implantés à 5 endroits distincts :
- Dans le compartiment moteur, sous la baie de pare-brise et accessibles derrière une trappe de visite.
- Dans l'habitacle, derrière une trappe d'accès sous la planche de bord à gauche du volant.
- Une platine relais principale, comportant deux parties, est implantée dans un boîtier placé dans le compartiment d'auvent côté conducteur. Pour y accéder, il est nécessaire de déposer la baie de pare-brise.
- Une platine de relais de refroidissement moteur est accolée au support de batterie.
- La platine relais habitacle est implantée sous le siège conducteur.

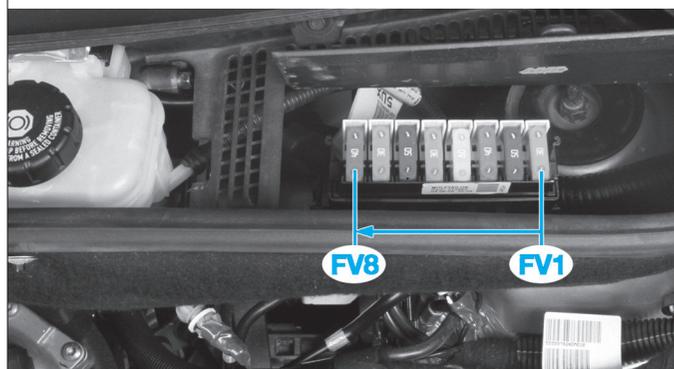
FUSIBLES ET RELAIS

BOÎTIER FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

Affectation des maxi-fusibles du compartiment moteur

Fusibles	Intensité (A)	Affectations
FV1	30	Fusible principal
FV2	50	Direction assistée
FV3	40	Antiblocage des roues – contrôle de stabilité
FV4	80	Gestion moteur
FV5	30	Lunette arrière chauffante
FV6	50	Climatisation
FV7	30	Démarrateur – alternateur
FV8	40	Refroidissement moteur

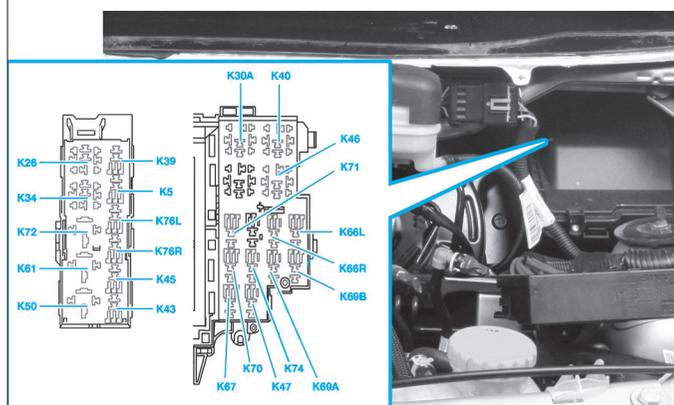
IMPLANTATION ET IDENTIFICATION DES MAXI FUSIBLES



RELAIS DU COMPARTIMENT MOTEUR

La platine relais principale, comportant deux parties, est implantée dans un boîtier placé dans le compartiment d'auvent côté conducteur. Pour y accéder, il est nécessaire de déposer la baie de pare-brise. Une platine de relais de refroidissement moteur est accolée au support de batterie.

IMPLANTATION ET IDENTIFICATION DES RELAIS PRINCIPAUX MOTEUR



Affectation des relais du compartiment moteur

Relais	Affectations
K5	Compresseur de climatisation
K26	Gestion moteur
K30A	Refroidissement moteur
K34	Pompe à carburant
K39	Feux antibrouillard
K40	Chauffage du filtre à carburant
K43	Feux de croisement
K45	Feux de route
K46	Pompe de lave-phare
K47	Avertisseur sonore
K50	Alimentation après contact
K61	Démarreur
K66L	Clignotants gauche
K66R	Clignotants droit
K67	Avertisseur sonore - alarme
K69A	Essuie-glace avant (vitesse 1 et intermittent)
K69B	Essuie-glace avant (vitesse 2)
K70	Pompe de lave-glace
K71	Feu de recul
K72	Alimentation après contact
K74	Pompe de lave-glace
K76L	Feux de position gauche
K76R	Feux de position droit

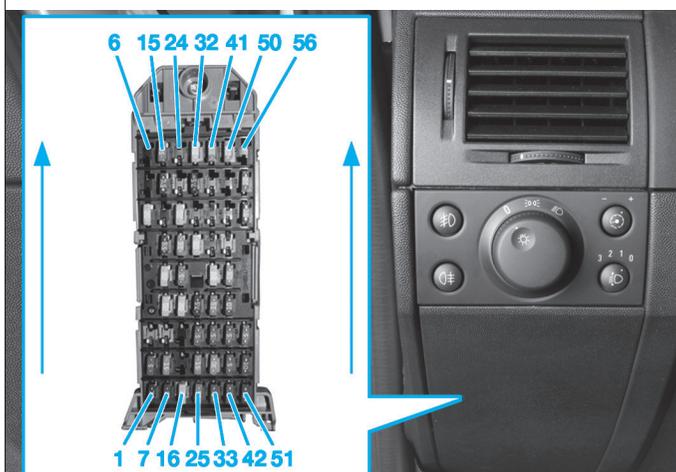
Affectation des relais de refroidissement moteur

Relais	Affectation
K30B	Refroidissement moteur
K30C	
K30D	

IMPLANTATION ET IDENTIFICATION DES RELAIS DE REFROIDISSEMENT MOTEUR



IMPLANTATION ET IDENTIFICATION DES FUSIBLES HABITACLES



BOÎTIER FUSIBLES DE L'HABITACLE

Affectation des fusibles habitacle

Fusibles	Intensité (A)	Affectation
F1	7,5	Calculateur habitacle
F2	5	Ligne de diagnostic - commutateur d'éclairage - feux de détresse - combiné d'instruments - antidémarrage - alarme - contrôle de stabilité - climatisation - éclairage adaptatif - lunette arrière chauffante - clignotants - essuie-glace - lave-glace - lave-phare - avertisseur sonore - feux au xénon - gestion moteur - relais K72
F3	30	Lave-phare
F4	20	Autoradio
F5 et F6		Non utilisés
F7	10	Contacteur à clé
F8	15	avertisseur sonore
F9	20	Gestion moteur
F10		Calculateur habitacle
F11	20	Téléphone - afficheur déporté
F12	7.5	Lunette arrière chauffante
F13	10	Alarme
F14	7.5	Gestion moteur
F15	15	
F16	20	Allume-cigare
F17		Non utilisé
F18	15	Eclairage adaptatif
F19	20	Calculateur habitacle
F20	5	Plafonnier avant et arrière - éclairage du coffre - alarme
F21	15	Lave-glace
F22	20	Lève-glaces arrière
F23		Toit ouvrant
F24	5	Alarme
F25	15	Essuie-glace
F26		Gestion moteur
F27	5	Alarme - contacteur feu de recul - contrôle de stabilité - boîte de vitesses semi-automatique - gestion moteur - airbags - éclairage adaptatif
F28	7.5	Compresseur de climatisation
F29	20	Lève-vitres avant
F30		Non utilisé
F31	7.5	Gestion moteur
F32	20	Lève-vitres avant
F33	5	Calculateur habitacle - combiné d'instruments - antidémarrage - chauffage auxiliaire d'habitacle
F34	30	Essuie-glace
F35	5	Commutateur d'éclairage - direction assistée - téléphone - éclairage de boîte à gants - afficheur déporté - éclairage habitacle
F36	15	Contacteur d'embrayage
F37	20	Allume-cigares
F38 et F39	15	Chauffage des sièges
F40	5	Phares au xénon - éclairage adaptatif - réglage de la portée des feux
F41	15	Commutateur de feu de recul
F42	5	Phares (halogène et xénon) - refroidissement moteur - feux antibrouillard - éclairage adaptatif
F43 et F44		Feux de stationnement - feux au xénon - éclairage adaptatif
F45	10	Feu antibrouillard arrière
F46	15	Projecteurs antibrouillard
F47	20	Dispositif d'attelage - prise 12 volts pour accessoires
F48	30	Gestion moteur 1.3 CDTi
F49		Non utilisé
F50	15	Gestion moteur 1.7 CDTi
F51 et F52	10	Projecteurs avant (feux de croisement)
F53	5	Toit ouvrant - lève-vitre - rétroviseurs extérieurs - Afficheur déporté
F54 et F55	10	Projecteurs avant (feux de route)
F56		Non utilisé

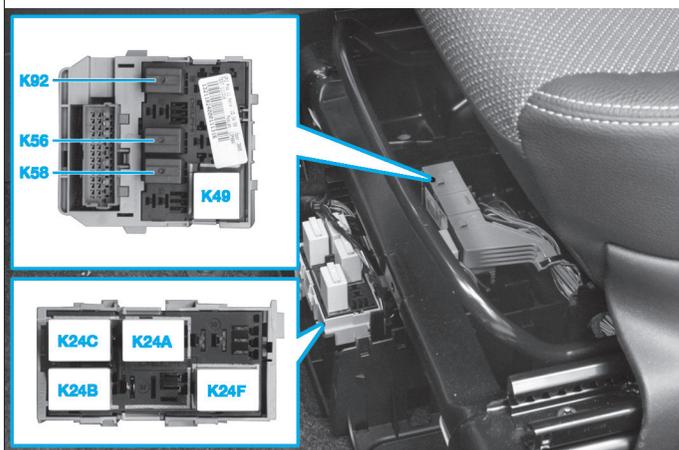
RELAIS DE L'HABITACLE

Les relais habitacle sont implantés sous le siège conducteur.

Affectation des relais de l'habitacle

Relais	Affectation
K24	Verrouillage centralisé (trappe à carburant)
K24A	Serrure de porte côté conducteur
K24B	Serrure
K24C	Déverrouillage
K24D	Verrouillage réciproque
K24F	Serrure du hayon
K49	Chauffage de la lunette arrière
K56	Essuie-glace arrière
K58	Feu arrière de brouillard
K92	Plafonnier arrière

IMPLANTATION ET IDENTIFICATION DES RELAIS HABITACLE



Multiplexage

DESRIPTIF DU SYSTÈME

L'architecture du réseau de bus CAN se caractérise par le recours à deux réseaux partiels : le bus CAN E et le bus CAN V. Ces deux bus ne se distinguent qu'en termes de débit de transfert :
 - Bus V : débit de transfert 500 k-bits/s.
 - Bus E : débit de transfert 47,6 k-bits/s.
 Pour éviter les phénomènes de réflexion, chaque bus multiplexé est équipé d'une résistance de terminaison à l'extrémité des lignes.

CALCULATEUR HABITACLE

Le calculateur habitacle (BCM) participe tant au bus E qu'au bus V. Il est, pour ce faire, équipé de deux contrôleurs de bus.
 Si des données doivent être transférées d'un participant de bus V à un participant de bus E (ou vice-versa), le calculateur habitacle prend en charge la transposition des données.
 Le diagnostic est effectué via la ligne K qui communique avec les différentes unités de commande.

IMPLANTATION ET BROCHAGE DU CALCULATEUR HABITACLE (BCM)

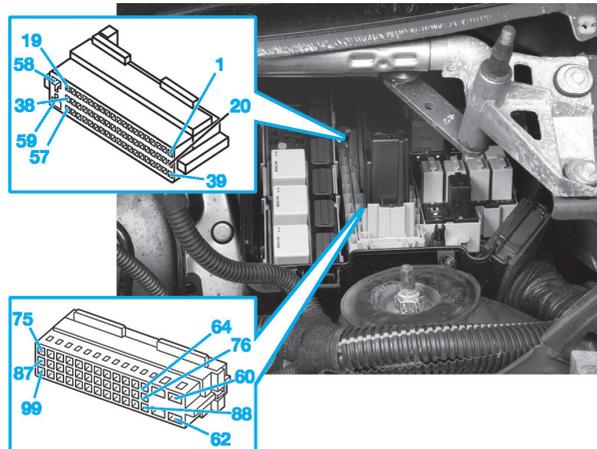
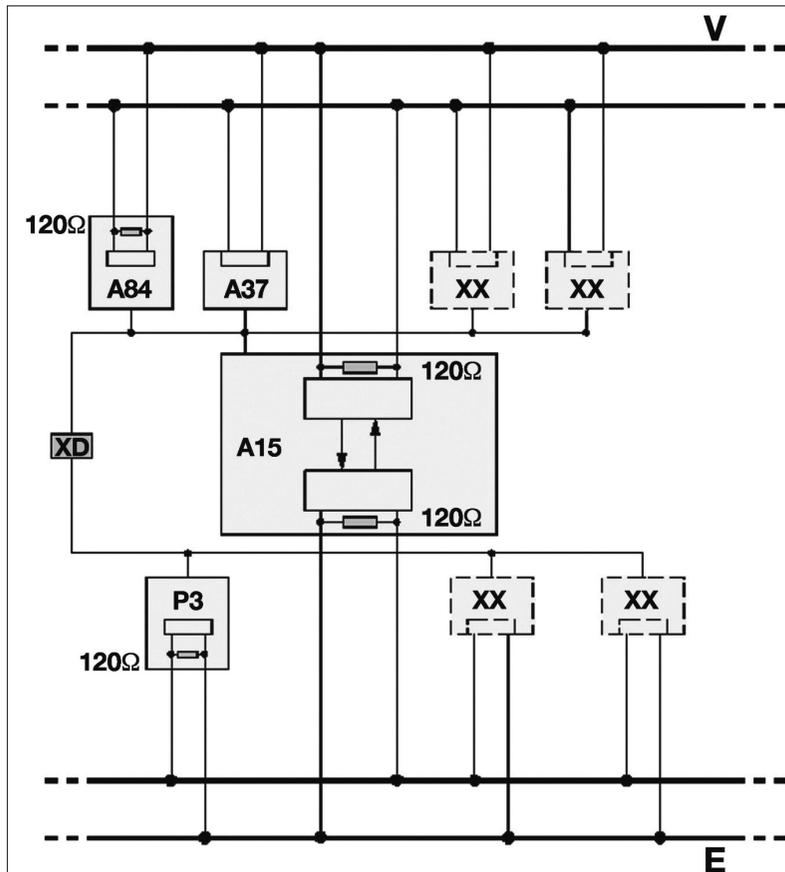


SCHÉMA DE PRINCIPE DE L'ARCHITECTURE MULTIPLEXÉE



- A15.** Calculateur habitacle (BCM)
- A37.** Module antiblocage des roues
- A84.** Calculateur de gestion moteur
- E.** Bus multiplexé E
- P3.** Combiné d'instruments
- V.** Bus multiplexé V
- XD.** Prise diagnostic
- XX.** Unités de commande possibles

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PRISE DIAGNOSTIC

La prise diagnostic est implantée derrière une trappe située entre les deux sièges avant sous le levier du frein de stationnement.

Affectation des voies de la prise diagnostic

Voies	Affectations
1 et 2	Non utilisées
3	Ligne high du bus GMLAN à débit moyen (écran déporté)
4	Masse
5	
6	Ligne high du bus GMLAN à débit élevé (antiblocage des roues, contrôle de stabilité)
7	Ligne low du bus principales SAE J1587 (antidémarrage, direction assistée, contrôle de stabilité)
8	Bus mot clé 2000 (airbags, calculateur habitacle, phare au xénon, chauffage auxiliaire habitacle)
9 et 10	Non utilisées
11	Ligne low du bus GMLAN à débit moyen (écran déporté)
12	Ligne high du bus secondaires SAE J1587 (combiné d'instruments, climatisation)
13	Non utilisée
14	Ligne low du bus GMLAN à débit élevé (antiblocage des roues, contrôle de stabilité)
15	Non utilisée
16	Alimentation (tension batterie via le fusible F2)

IMPLANTATION DE LA PRISE DIAGNOSTIC**Couples de serrage** (en daN.m)**ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES**

Fixation de la poulie de vilebrequin :

- 1^{re} passe : 5 daN.m,

- 2^e passe : 30°.

Galet enrouleur : 5 daN.m.

ALTERNATEUR

Vis de fixation : 2,2 daN.m.

Support de maintien : 2,2 daN.m.

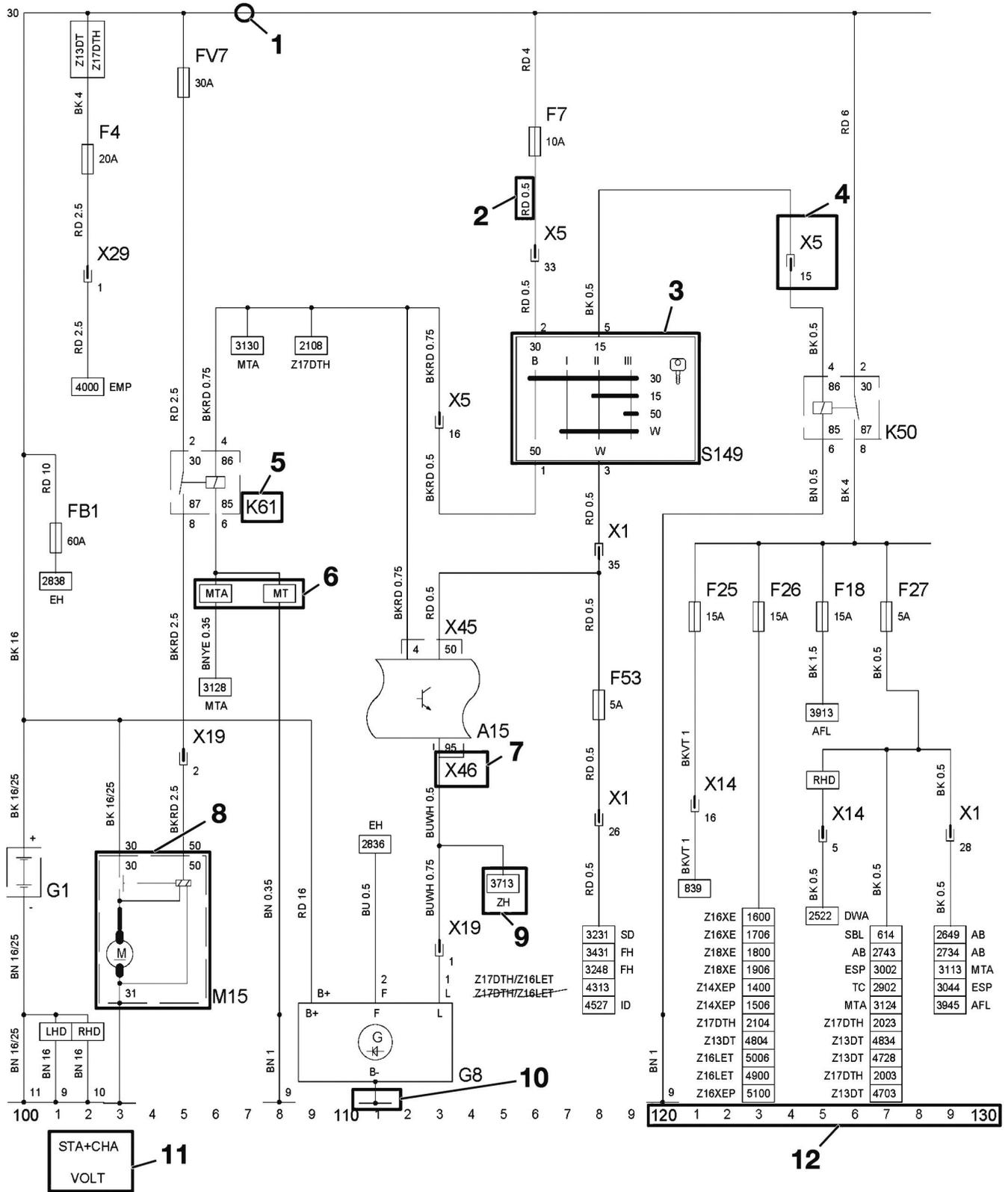
Poulie d'alternateur : 8 daN.m.

DÉMARREUR

Vis de fixation : 2,5 daN.m.

EXPLICATION DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

LECTURE DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES



- 1. Ligne d'alimentation (30 : alimentation permanente)
- 2. Couleur et section en mm² du fil
- 3. Composant
- 4. Connecteur de raccord
- 5. Code du composant
- 6. Option ou variante possible

- 7. Code du connecteur
- 8. Composants groupés
- 9. Renvoi
- 10. Symbole du point de masse
- 11. Fonction du schéma
- 12. Chemin du renvoi.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Schémas électriques

LÉGENDE

ÉLÉMENTS

A15. Appareil de commande de carrosserie
 A110. Appareil de commande de l'antidémarrage
 A173. Module de commande d'éclairage adaptatif avant
 B161. Capteur d'angle de braquage
 E55L. Témoin de clignotant, latéral gauche
 E55R. Témoin de clignotant, latéral droit
 E69L. Phare antibrouillard gauche
 E69R. Phare antibrouillard droit
 E79. Troisième feu de stop
 E97L. Feu antibrouillard arrière gauche
 E97R. Feu antibrouillard arrière droit
 E98L. Ampoule d'éclairage de plaque d'immatriculation, côté gauche
 E98R. Ampoule d'éclairage de plaque d'immatriculation, côté droit
 E106L. Feu arrière gauche
 E106L.1. Ampoule de feu de position arrière gauche
 E106L.2. Feu stop gauche
 E106L.3. Feu de recul gauche
 E106L.4. Clignotant arrière gauche
 E106R. Feu arrière droit
 E106R.1. Ampoule de feu de position arrière droit
 E106R.2. Feu stop droit
 E106R.3. Feu de recul
 E106R.4. Clignotant, arrière droit
 E121L. Phare gauche
 E121L.1. Feux de croisement gauche
 E121L.2. Feu de route gauche
 E121L.3. Témoin de clignotant, avant gauche
 E121L.4. Feu de position gauche
 E121L.5. Régulation de la portée des phares gauche
 E121L.7. Actionneur d'éclairage dynamique en virage, gauche
 E121L.8. Éclairage statique en virage, gauche
 E121L.9. Actuateur d'ouverture, feu de route, côté gauche
 E121R. Phare droit
 E121R.1. Feux de croisement côté droit
 E121R.2. Feu de route droit
 E121R.3. Témoin de clignotant, avant droit
 E121R.4. Feu de position droit
 E121R.5. Régulation de la portée des phares côté droit
 E121R.7. Actionneur d'éclairage dynamique en virage, droit
 E121R.8. Éclairage statique en virage, droit
 E121R.9. Actuateur d'ouverture, feu de route, côté droit
 G1. Batterie
 G8. Alternateur
 K24. Relais de verrouillage centralisé, clapet de réservoir
 K24A. Relais de serrure de porte côté conducteur
 K24B. Relais de serrure
 K24C. Relais de déverrouillage
 K24D. Relais de verrouillage réciproque
 K24F. Relais de serrure, couvercle de hayon
 K39. Relais de feu antibrouillard
 K43. Relais de feux de croisement
 K45. Relais de feu de route
 K46. Relais de pompe de lave-phare
 K50. Relais borne 15
 K56. Relais d'essuie-glace arrière
 K58. Relais de feu arrière de brouillard
 K61. Relais de démarreur
 K66. Relais de clignotant
 K66.1. Relais de clignotant gauche
 K66.2. Relais de clignotant droit
 K66L. Relais de clignotant gauche
 K66R. Relais de clignotant droit
 K69A. Relais d'essuie-glace avant (vitesse 1 / intermittent)
 K69B. Relais d'essuie-glace avant (vitesse 2)
 K70. Relais de pompe de lave-glaces avant
 K71. Relais de feu de recul
 K74. Relais de pompe de lave-glaces avant
 K76L. Relais de feu de position gauche
 K76R. Relais de feu de position droit
 M1_Y13D. Moteur de verrouillage centralisé des portes
 M10D. Moteur de lève-glace, porte conducteur
 M10P. Moteur de lève-glace, porte passager avant
 M11D. Unité de rétroviseur conducteur
 M11P. Unité de rétroviseur passager
 M12. Moteur d'essuie-glace de lunette arrière
 M14L. Moteur de lève-glace, porte arrière gauche
 M14R. Moteur de lève-glace, porte arrière droite
 M15. Démarreur
 M16A. Moteur de toit ouvrant coulissant, avant
 M16B. Moteur de toit ouvrant coulissant, arrière
 M17. Moteur d'essuie-glace avant
 P3. Porte instrument
 P3.1. Lampes-témoins
 P3.2. Éclairage de l'instrument
 P3.3. Témoin d'airbag
 P3.4. Témoin moteur
 P3.5. Instruments

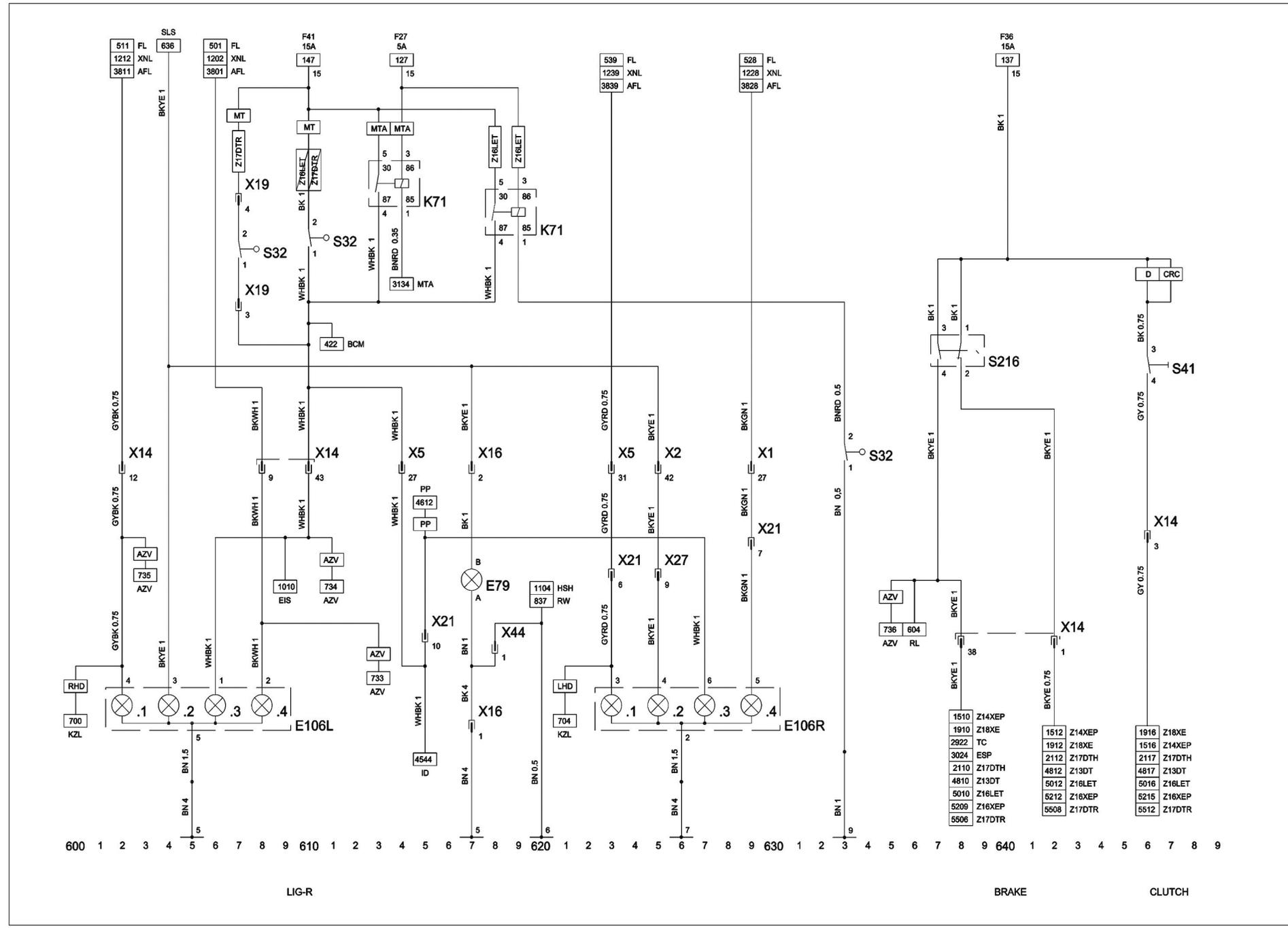
P3.6. Affichages
 P3.7. Témoin ESP
 P3.8. Témoin de phares antibrouillard
 P3.9. Témoin de ceinture de sécurité
 P3.10. Témoin de clignotant, remorque
 R1_A22. Chauffage de siège conducteur
 R1_A76. Chauffage de siège passager
 S1_X38. Commutateur de feu arrière antibrouillard, prise de remorque
 S1_Y13D. Commutateur de verrouillage centralisé
 S32. Commutateur de feu de recul
 S36. Commutateur de niveau minimum du liquide de frein
 S39. Commutateur d'éclairage de coffre à bagages
 S41. Commutateur d'embrayage
 S112D.1. Commutateur de lève-glace, conducteur
 S112D.2. Commutateur de lève-glace, porte passager avant
 S112D.3. Commutateur de lève-glace, porte arrière gauche
 S112D.4. Commutateur de lève-vitre, porte arrière droite
 S112D.5. Contacteur de sécurité
 S112P. Unité de commutateur de porte passager avant
 S121. Commutateur d'éclairage
 S121.1. Commutateur d'éclairage
 S121.2. Variateur de luminosité d'éclairage d'instruments
 S121.3. Commutateur de régulation de la portée des phares
 S121.4. Commutateur d'éclairage du compartiment passager
 S121.5. Commutateur de feux antibrouillard
 S121.6. Commutateur de feux antibrouillard arrière
 S129. Unité de commutateurs de colonne de direction
 S129.1. Commutateur des feux de route
 S129.2. Commutateur de clignotants
 S129.3. Commutateur du régulateur de vitesse
 S149. Commutateur de démarreur
 S169. Commutateur de rétroviseur extérieur
 S169.1. Commutateur de réglage de rétroviseur extérieur
 S169.2. Commutateur de rétroviseurs extérieurs
 S181. Commutateur de frein à main
 S195. Commutateur de déverrouillage du hayon
 S216. Commutateur de feu stop, double
 S221RL. Commutateur de lève-glace, porte arrière gauche
 S221RR. Commutateur de lève-glace, porte arrière droite
 S228. Commutateur de toit ouvrant
 S228.1. Commutateur de toit ouvrant coulissant, avant
 S228.2. Commutateur de toit ouvrant coulissant, arrière
 S250. Commutateur d'essuie-glace
 S250.1. Commutateur d'essuie-glace avant
 S250.2. Commutateur de lave-glace et d'essuie-glace
 S269.1. Commutateur de feu de détresse
 S269.2. Commutateur de chauffage de siège droit
 S269.3. Commutateur de chauffage de siège gauche
 X38. Prise de remorque
 Y10. Moteur de verrouillage centralisé, trappe de remplissage de carburant
 Y13D. Ensemble de verrouillage centralisé, porte conducteur
 Y13P. Moteur de verrouillage centralisé, porte passager avant
 Y31. Unité de montage verrouillage, hayon
 Y35L. Unité d'assemblage verrouillage centralisé, porte arrière gauche
 Y35R. Unité d'assemblage verrouillage centralisé, porte arrière droite
 Y105. Pompe lave-glace, pare-brise et lunette arrière
 Y106. Pompe de lave-phares.

ABRÉVIATION

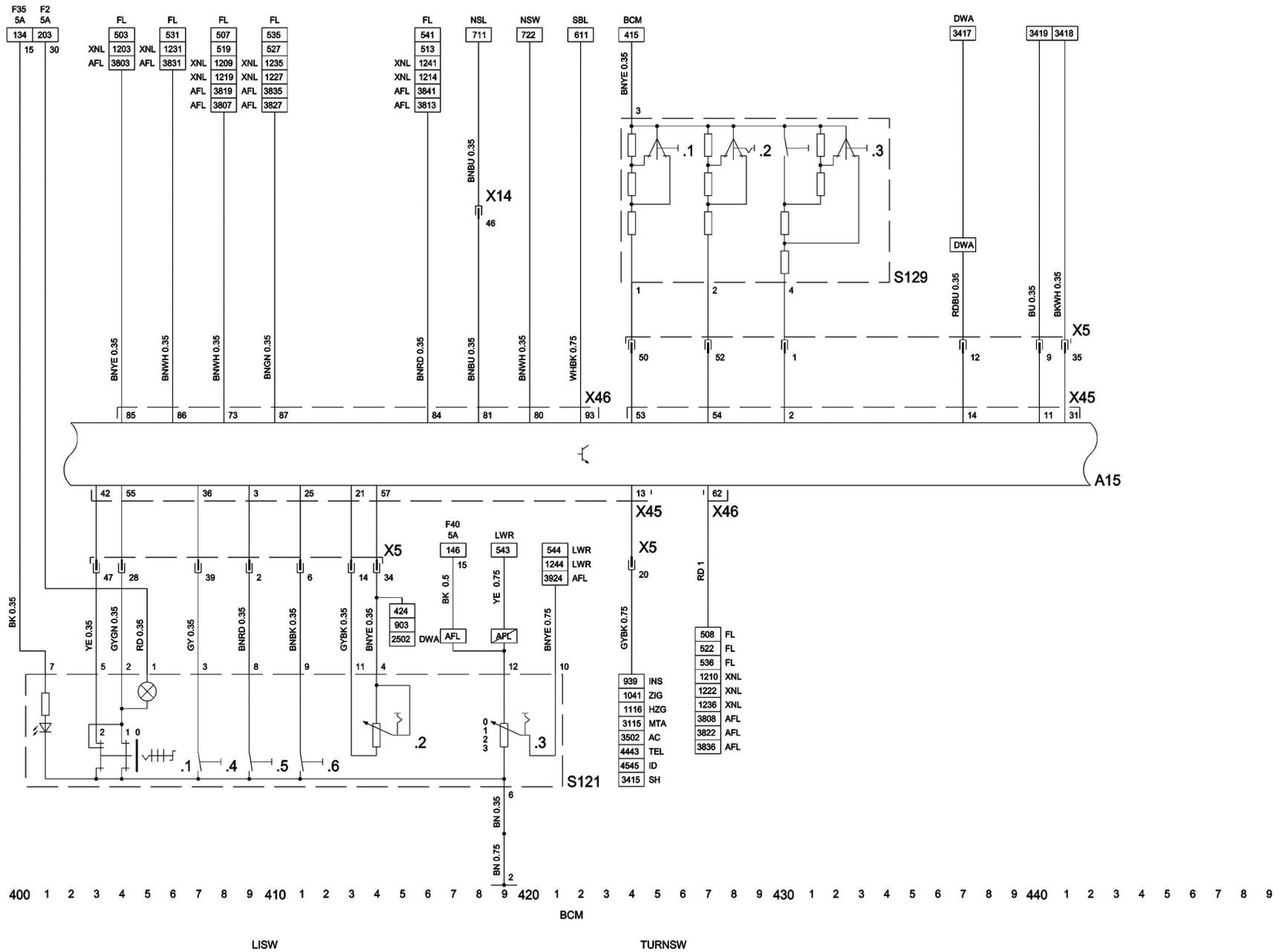
AZV. Prise pour attelage
 BCM-volt. Alimentation du module carrosserie
 BRAKE. Système de freinage
 CDL. Fermeture centralisée
 CHA. Circuit de charge
 CLUTCH. Embrayage
 DIAG. Prise diagnostique
 FH-F. Lève vitre de porte avant
 FH-RR. Lève vitre de porte arrière
 FL-AF. Éclairage adaptatif
 FL-XNL. Projecteur halogène
 FL-NXNL. Projecteur halogène
 FOG-L. Projecteur antibrouillard
 FOG-R. Feu antibrouillard
 HAZ. Feu de détresse
 IMMO. Antidémarrage
 INS. Commutateur d'essuie-vitre
 LIG-R. Éclairage arrière
 LISW. Commutateur d'éclairage
 LPL. Éclairage de la plaque d'immatriculation
 MIR-NPARK. Rétroviseur extérieur
 TURN. Clignotant
 VOLT. Répartition de la tension
 WA. Lave-vitre
 WA-HL. Lave phare
 WI-B. Essuie-vitre
 WI-F. Essuie-vitre avant.

CODES COULEURS

BK. Noir.	RD. Rouge.
BN. Marron.	VT. Violet.
BU. Bleu.	WH. Blanc.
GN. Vert.	YE. Jaune.
GY. Gris.	



COMMUTATEUR DE FEUX DE STOP, EMBRAYAGE ET FEUX ARRIÈRE



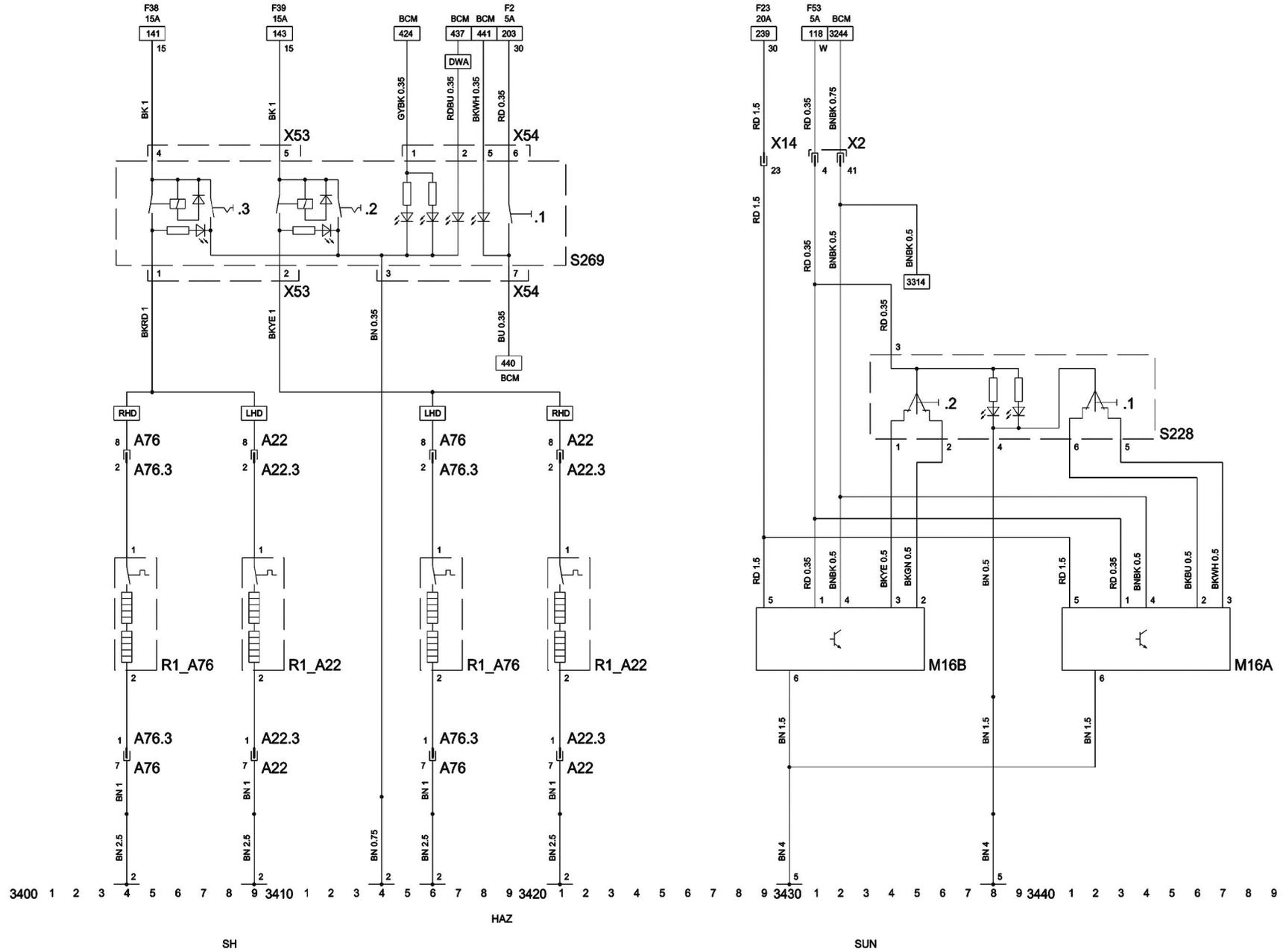
COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

CARROSSERIE

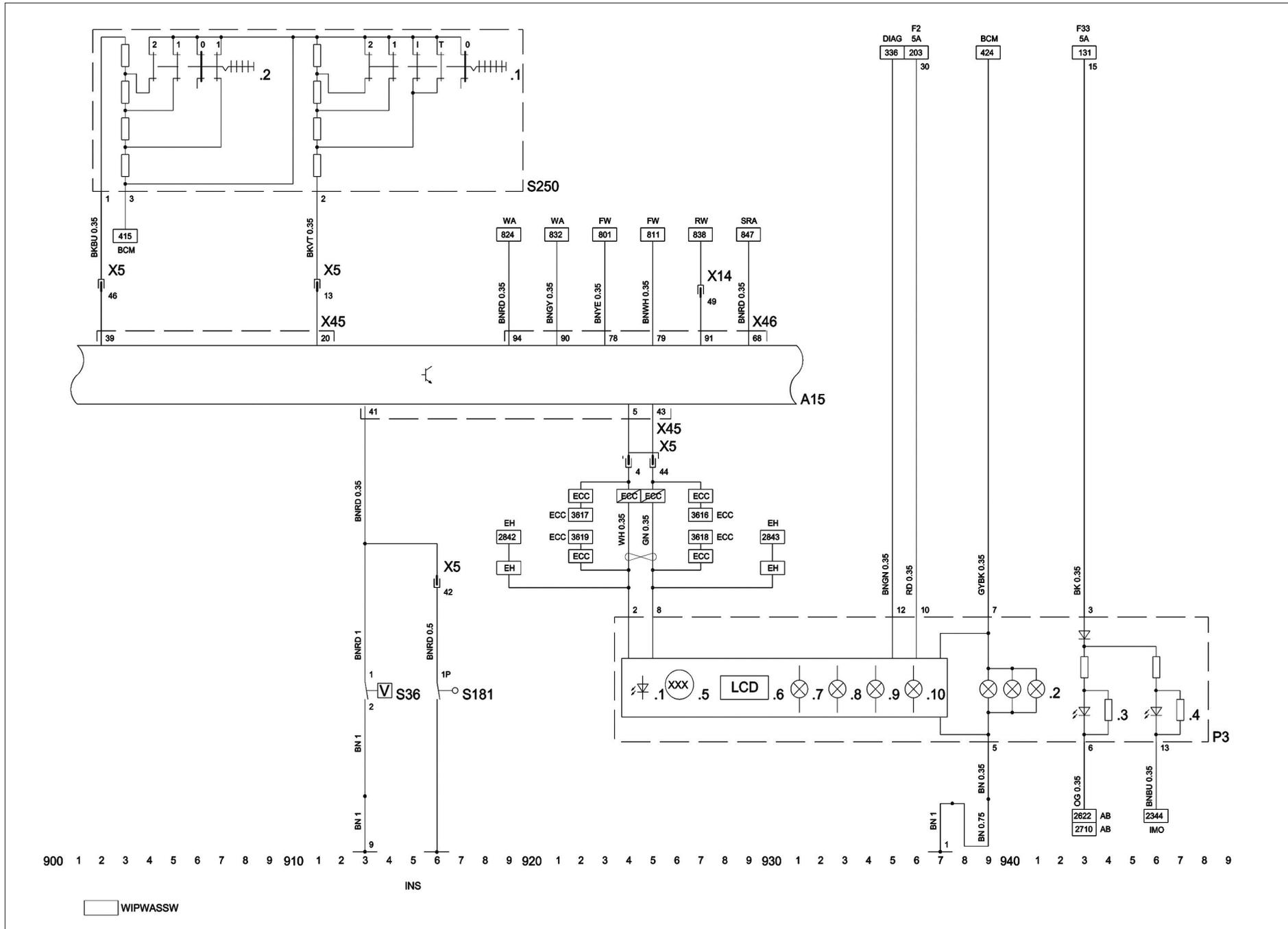
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

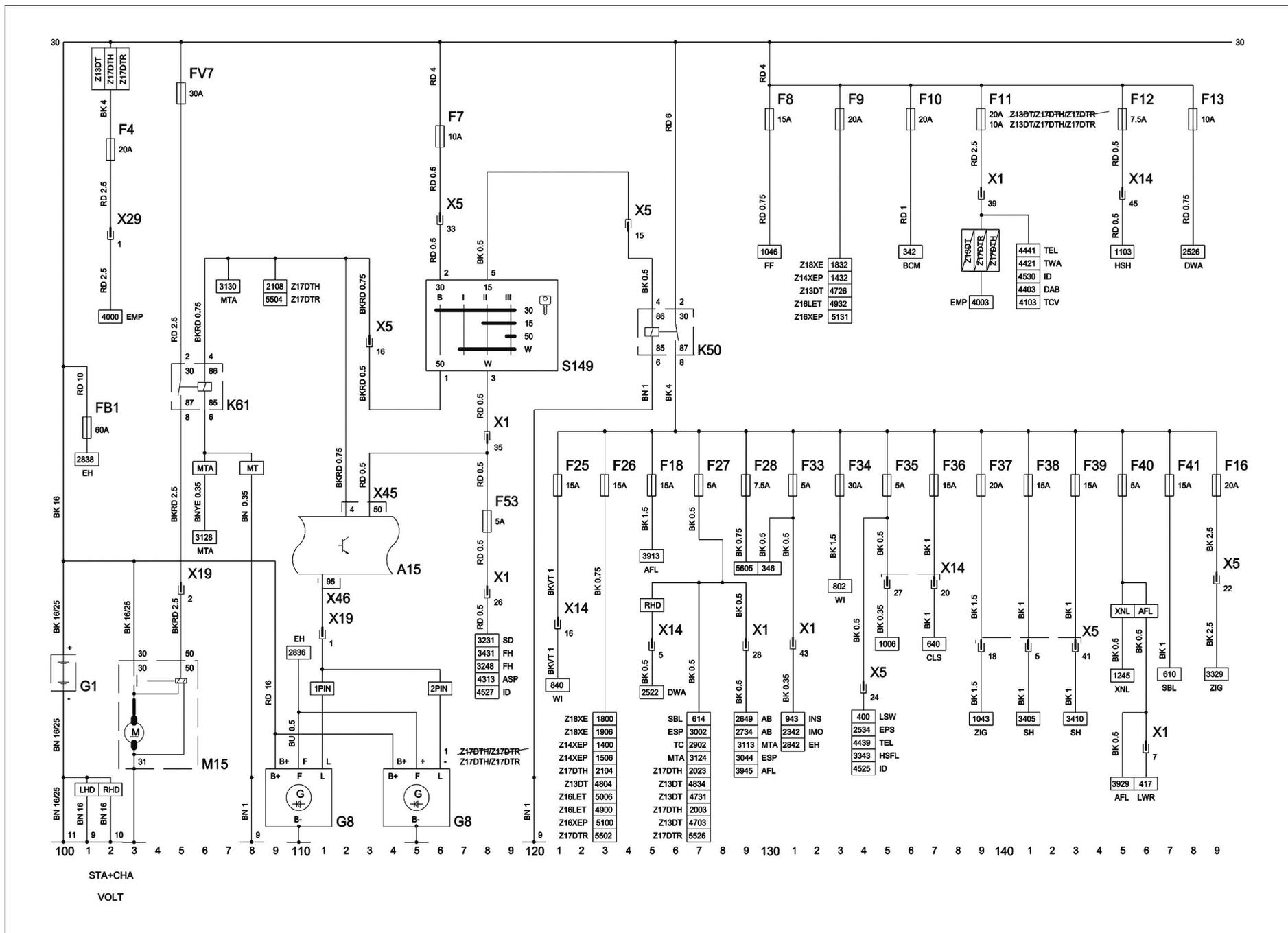
GÉNÉRALITÉS



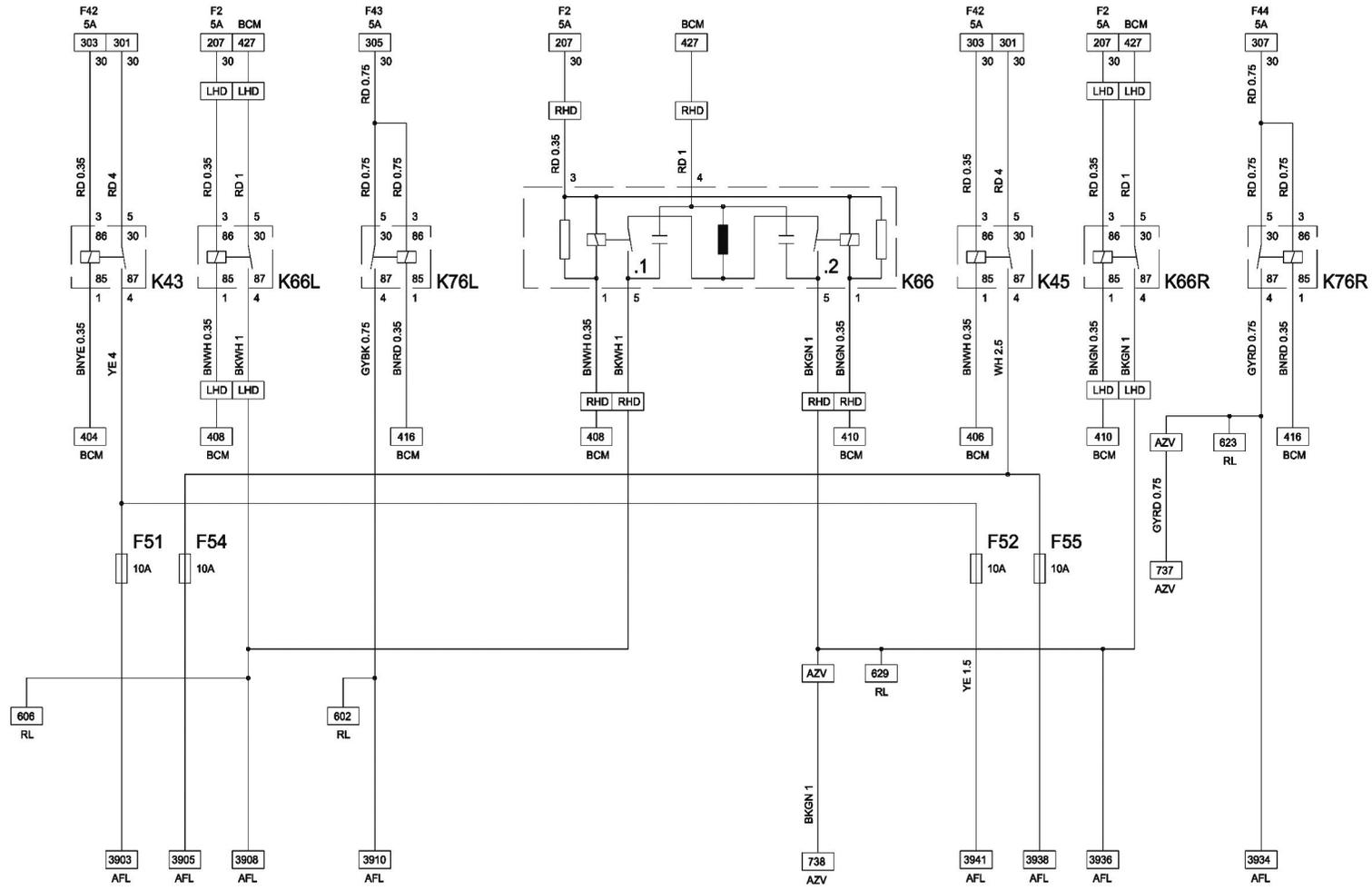
COMMUTATEUR DE FEUX DE DÉTRESSE ET TOIT OUVRANT



COMMUTATEUR D'ESSUIE-VITRE

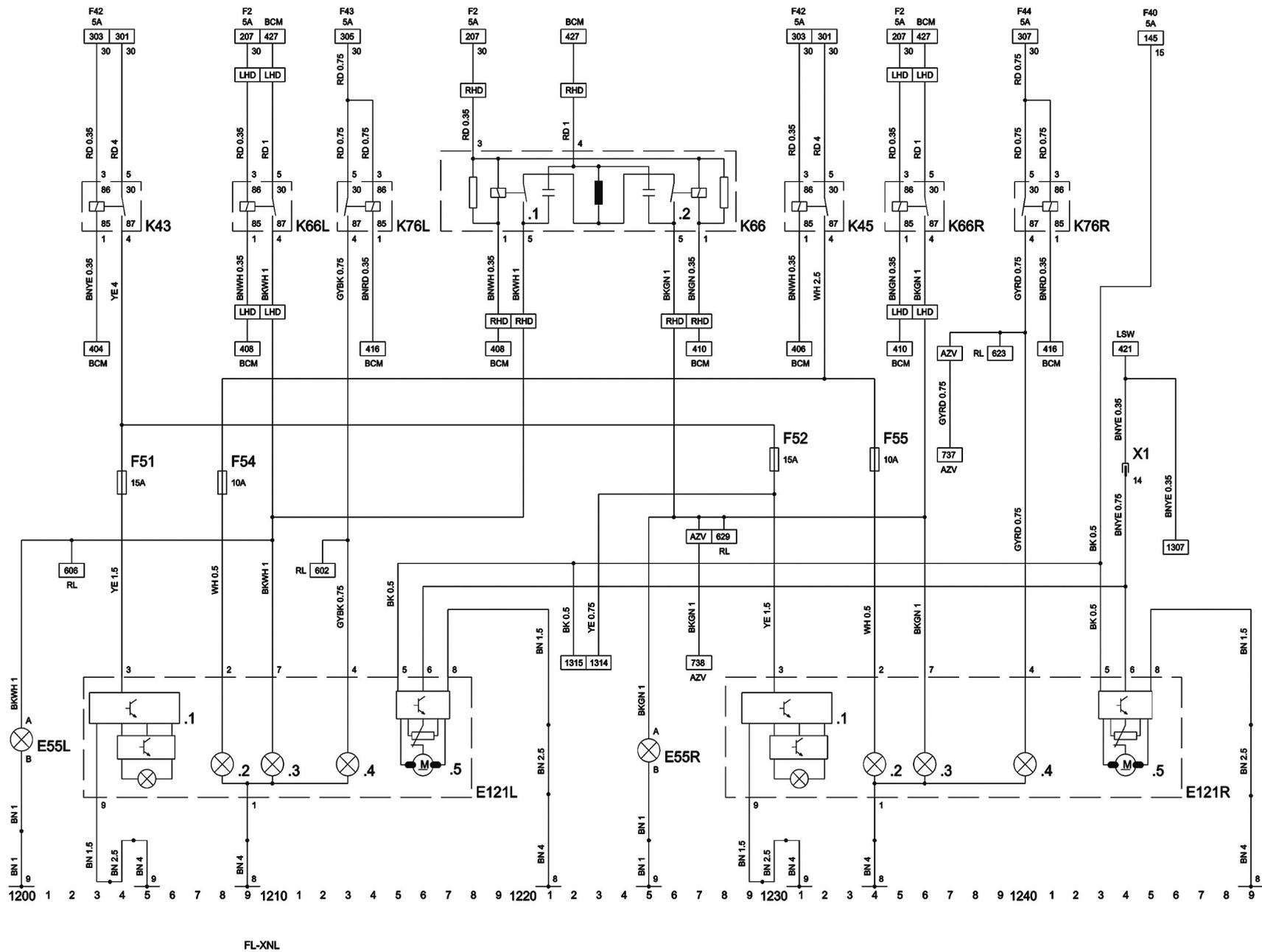


CIRCUIT DE CHARGE ET DÉMARRAGE

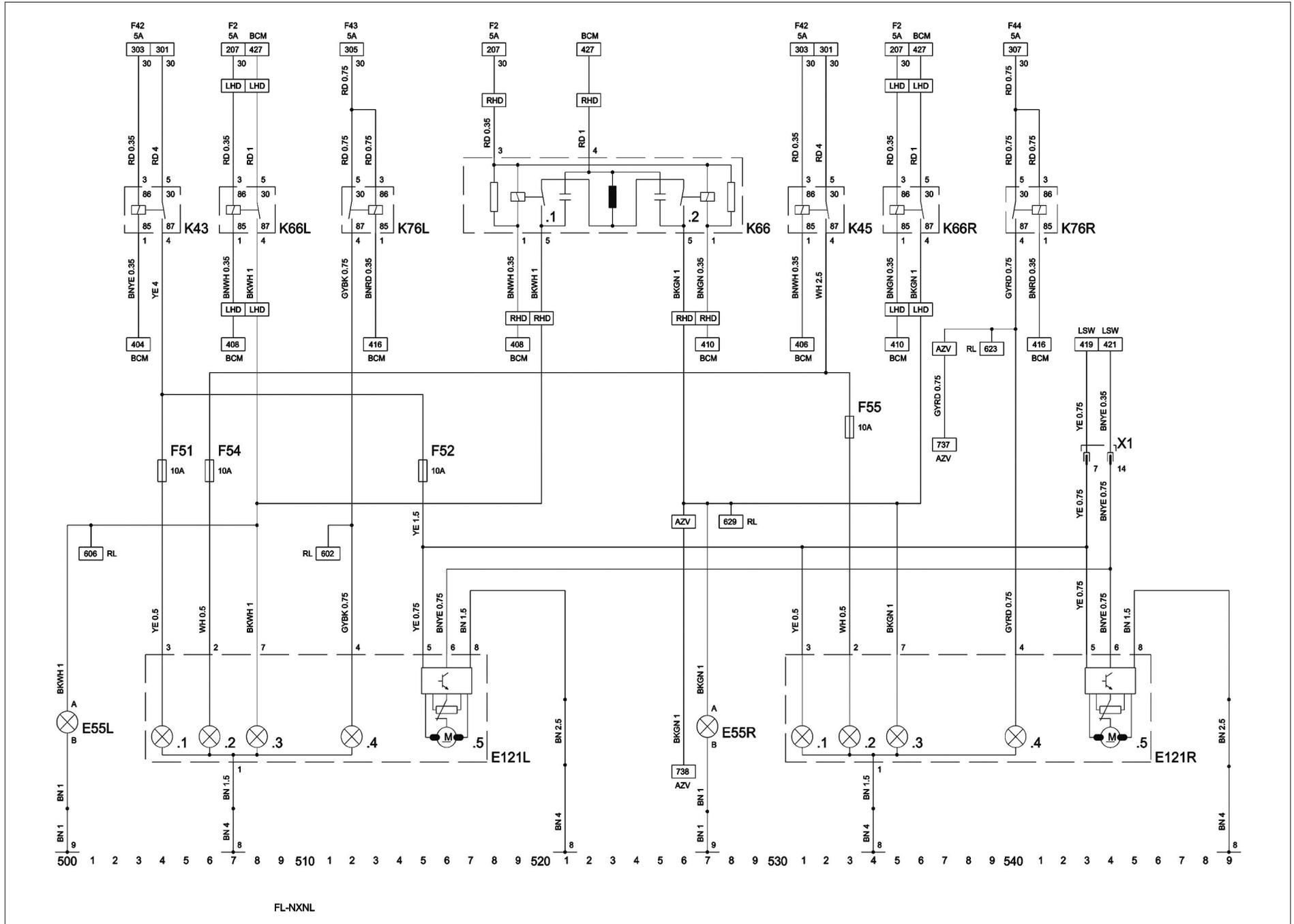


3800 1 2 3 4 5 6 7 8 9 3810 1 2 3 4 5 6 7 8 9 3820 1 2 3 4 5 6 7 8 9 3830 1 2 3 4 5 6 7 8 9 3840 1 2 3 4 5 6 7 8 9

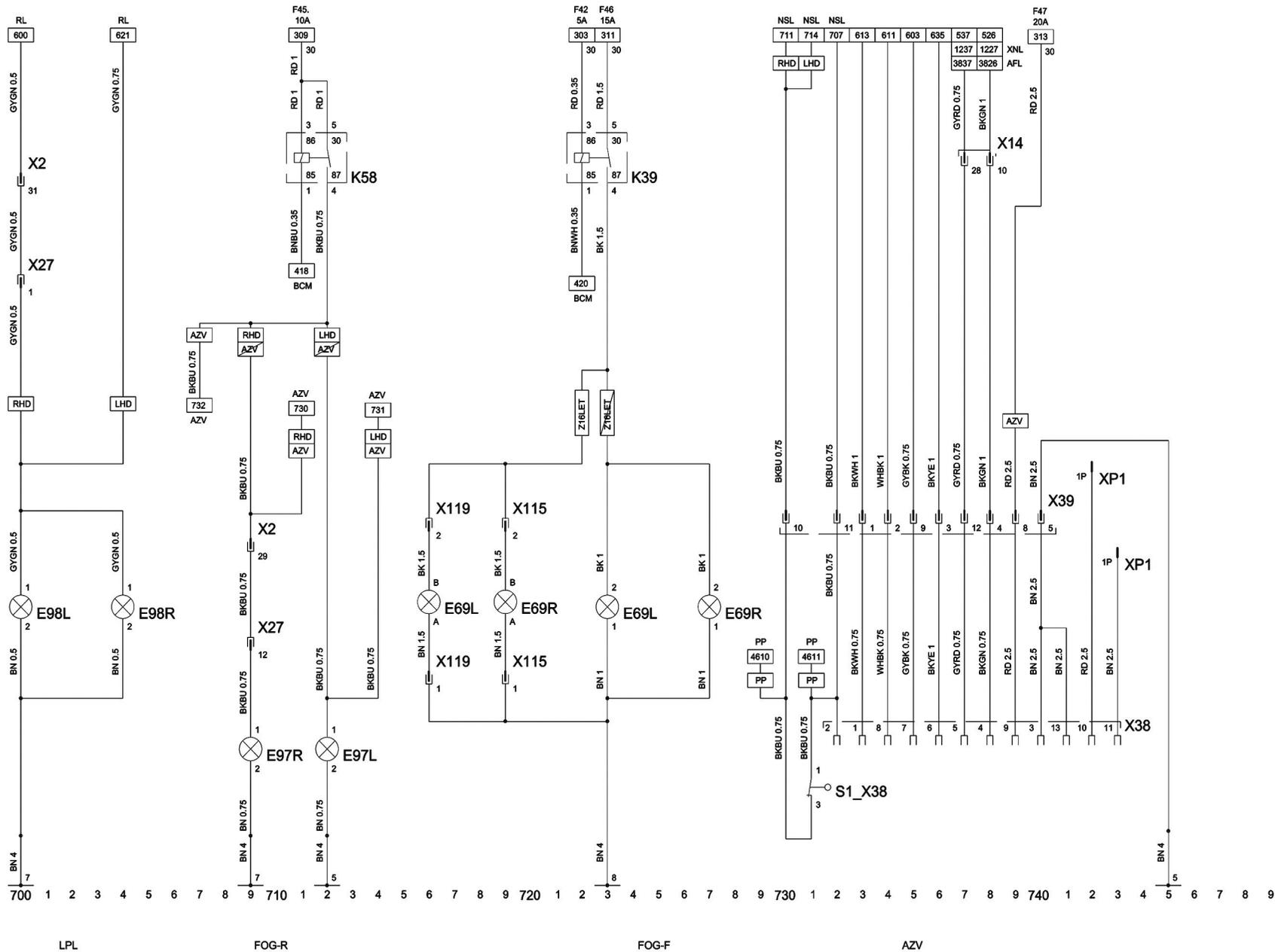
ECLAIRAGE ADAPTATIF (1/2)



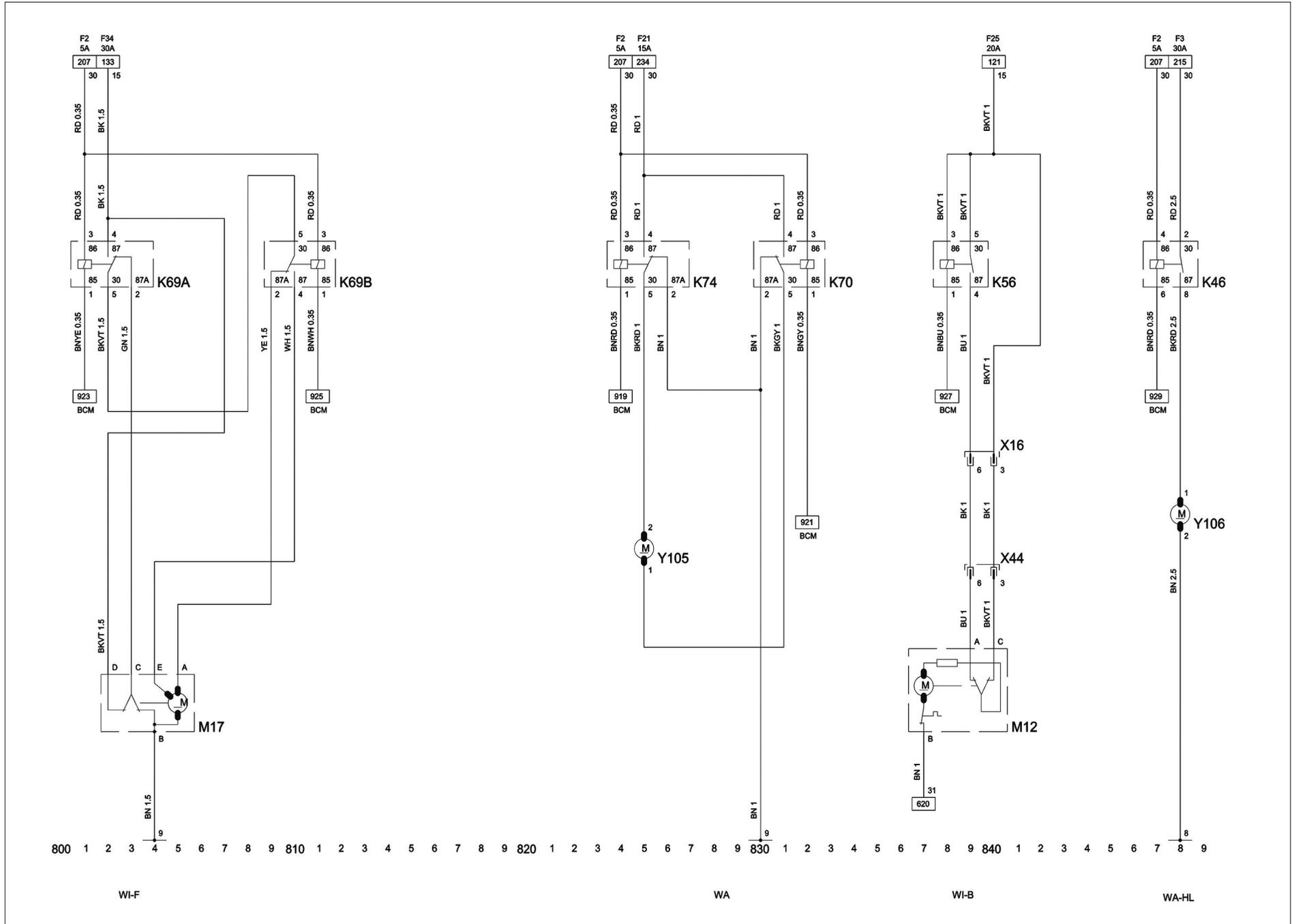
PROJECTEURS AU XÉNON



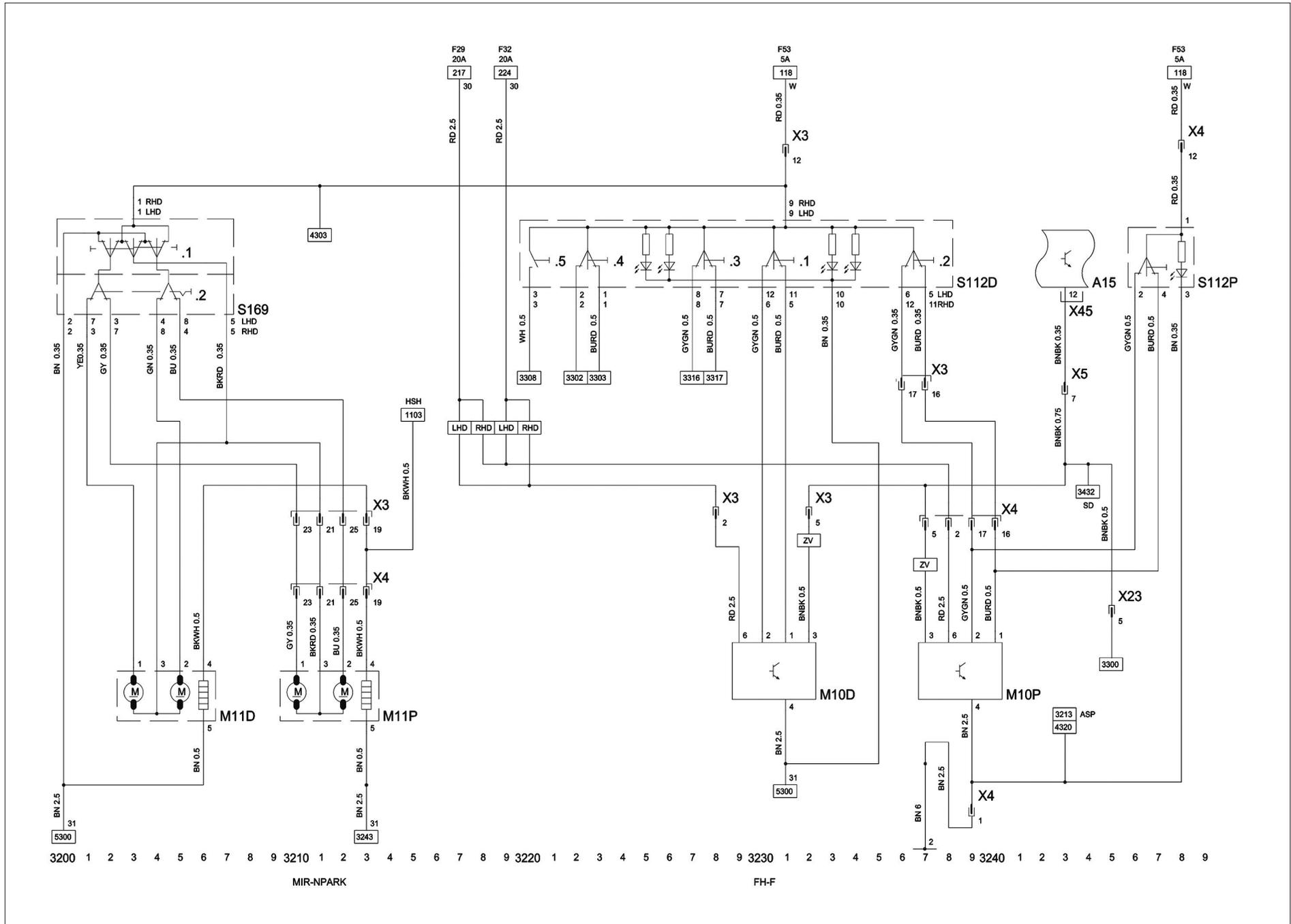
PROJECTEURS HALOGENE



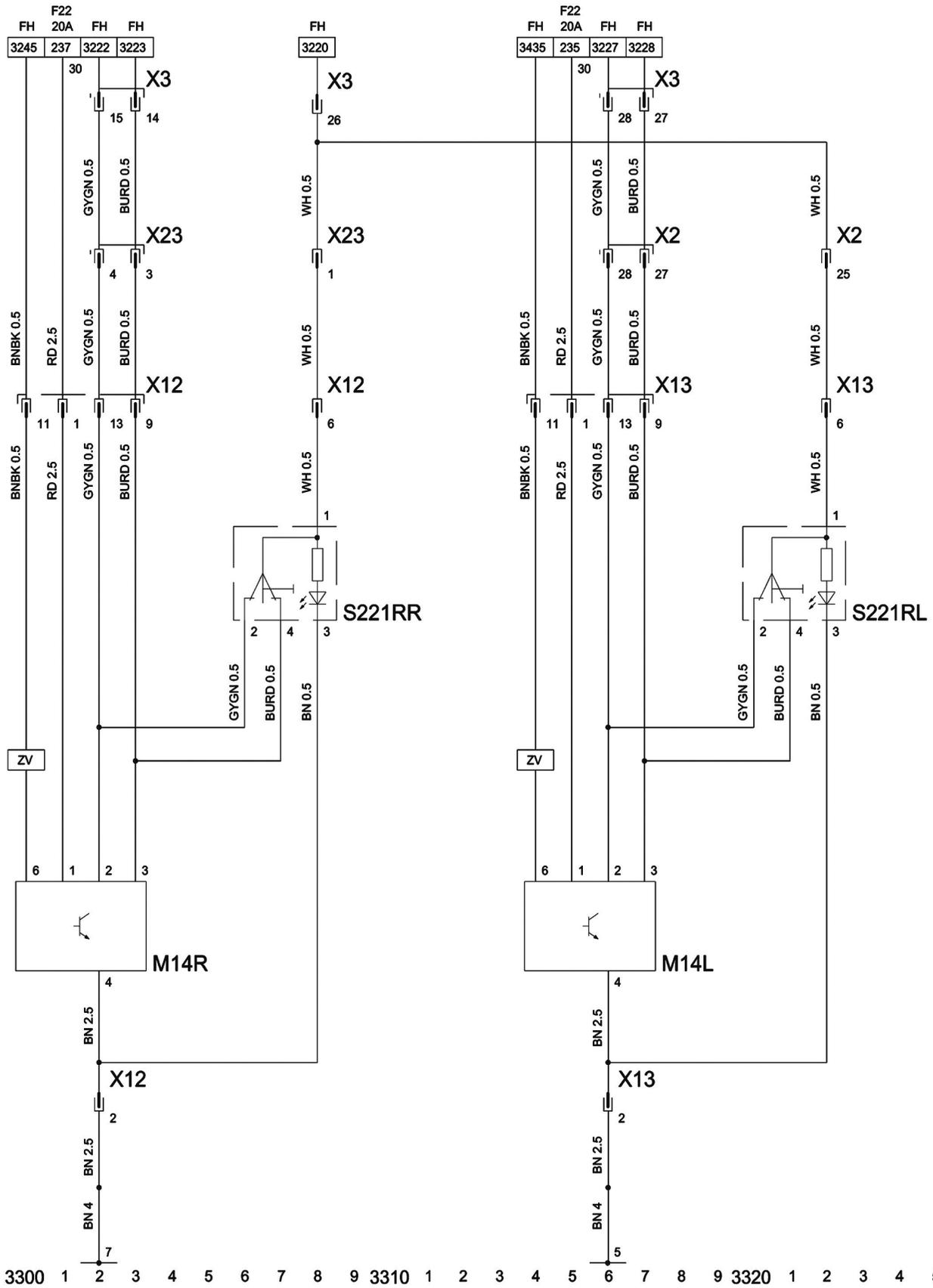
PROJECTEURS ET FEUX ANTIBROUILLARD, ÉCLAIRAGE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION, ET PRISE D'ATTELAGE



ESSUIE-VITRE AVANT, LAVE-VITRE ET LAVE-PHARES

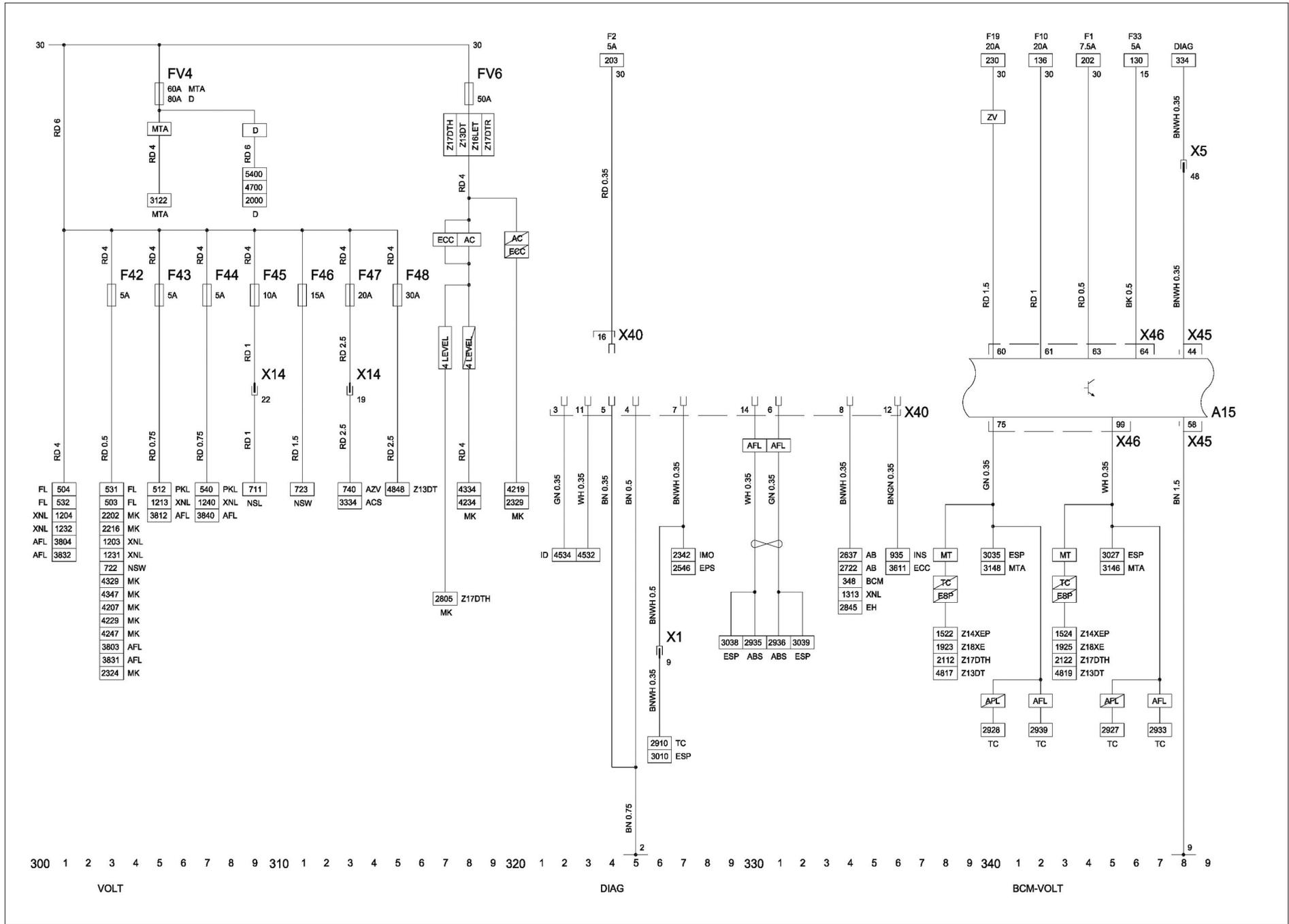


LÈVE-VITRES DE PORTES AVANT

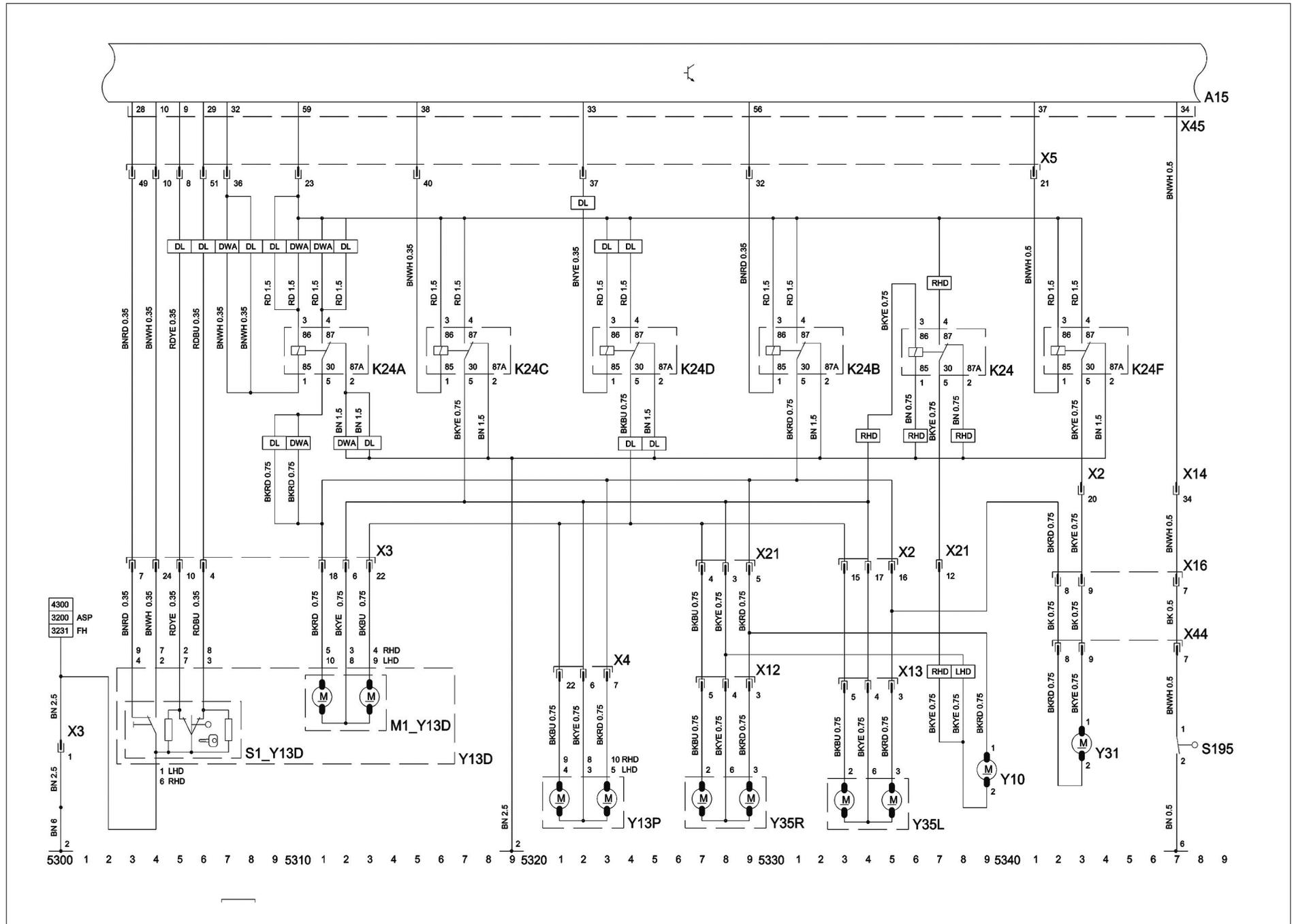


FH-RR

LÈVE-VITRES DE PORTES ARRIÈRE



PRISE DIAGNOSTIC



VERROUILLAGE CENTRALISÉ

MÉTHODES DE RÉPARATION



Avant toute intervention sur un appareil électrique ou sur le faisceau de câblage, débrancher la batterie. Après avoir rebranché la batterie, il est nécessaire d'effectuer certaines réinitialisations.

Batterie et réinitialisation

DÉBRANCHEMENT ET REBRANCHEMENT DE LA BATTERIE

DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE

- Récupérer, si nécessaire, les codes des systèmes à mémoire (autoradio, système vidéo, etc.).
- Noter, si nécessaire, les paramètres du conducteur (stations de radio, navigation, etc.).
- Interroger la mémoire de diagnostic pour constater d'éventuels défauts.
- Attendre 10 minutes après la coupure du contact, sans agir sur les ouvrants.
- Déconnecter en premier le câble de masse puis celui de l'alimentation.

REBRANCHEMENT DE LA BATTERIE

- Après le rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le véhicule afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
- Rebrancher la batterie en commençant toujours par le câble d'alimentation (+).
- Procéder aux réinitialisations nécessaires (voir opération concernée).

RÉINITIALISATIONS APRÈS REBRANCHEMENT DE LA BATTERIE

LÈVE-VITRES

Moteur tournant, placer toutes les vitres dans la position la plus haute et maintenir le commutateur enfoncé pendant 2 secondes.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

Faire coulisser le toit ouvrant jusqu'en butée afin d'étalonner de nouveau les capteurs.

CAPTEUR D'ANGLE DE VOLANT

Lorsque le véhicule est pourvu de l'ESP, il est nécessaire d'étalonner le capteur d'angle volant. Pour ce faire, démarrer le moteur puis tourner le volant de butée à butée, de gauche à droite.

AUTORADIO

- Reprogrammer les stations de radio.

Alternateur et démarreur

DÉPOSE-REPOSE DE LA COURROIE D'ACCESSOIRES

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Pige de blocage du galet tendeur de courroie d'accessoires (ref. KM-6130) (Fig.1).

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Lever le véhicule.
- Déposer :
 - la protection sous moteur,
 - le pare-boue droit.
- Détendre la courroie en actionnant le tendeur dans le sens horaire, puis insérer l'outil [1] afin de bloquer le dispositif de tension (Fig.1).
- Repérer son sens de défilement et déposer la courroie.

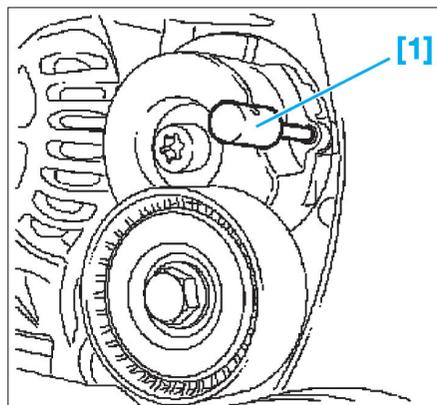
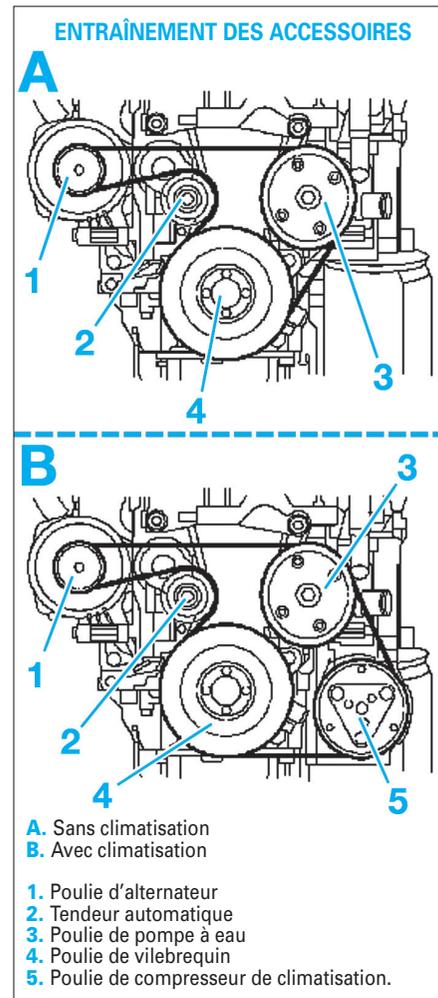


FIG. 1

REPOSE

- Lors de la repose respecter les points suivants :
 - Contrôler la libre rotation (sans jeu, bruit excessif ni point dur) du galet tendeur.

- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Veiller à bien engager les nervures de la courroie dans les gorges des différentes poulies et respecter son cheminement.
- Après avoir rebranché la batterie et suivant l'équipement du véhicule, procéder aux réinitialisations nécessaires (lève-vitres électriques, autoradio, toit ouvrant) (voir opération concernée).



DÉPOSE-REPOSE DE L'ALTERNATEUR

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Procéder à la dépose de la courroie d'accessoires (voir chapitre "Moteur" concerné).
- Débrancher les câbles électriques de l'alternateur.
- Déposer les vis (1) (Fig.2).
- Récupérer l'alternateur.

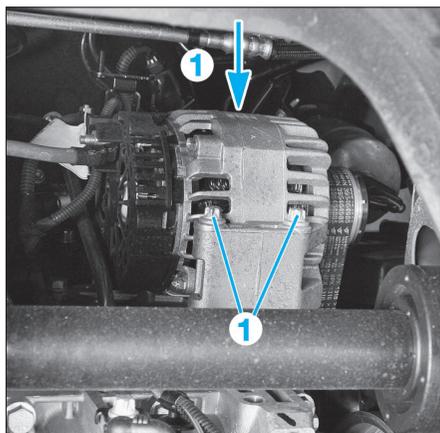


FIG. 2

REPOSE

- Lors de la repose, respecter les points suivants :
- Le cheminement de la courroie d'accessoires.
 - Serrer les vis aux couples.
 - Après avoir rebranché la batterie, procéder aux réinitialisations nécessaires (lève-vitres électriques, autoradio, toit ouvrant) (voir opération concernée).

DÉPOSE-REPOSE DU DÉMARREUR

DÉPOSE

- Déposer :
 - le filtre à carburant (voir opération concernée au chapitre "Moteur"),
 - le support de filtre à carburant,
 - la batterie et son support,
 - la vis supérieure (1) du démarreur (Fig.3).
- Par le dessous du véhicule, déposer les écrous des câbles électriques du démarreur.
- Déposer la vis inférieure (2) du démarreur (Fig.4).
- Sortir le démarreur par le bas.

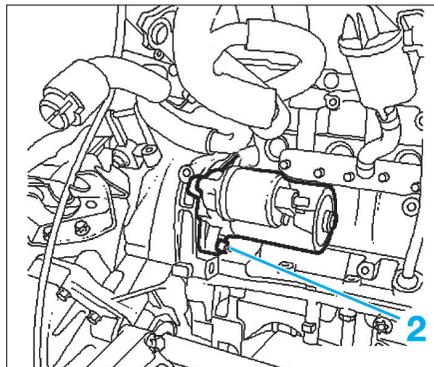


FIG. 4

REPOSE

- Lors de la repose, respecter les points suivants :
- Serrer les vis au couple.
 - Après avoir rebranché la batterie, procéder aux réinitialisations nécessaires (lève-vitres électriques, autoradio, toit ouvrant) (voir opération nécessaire).

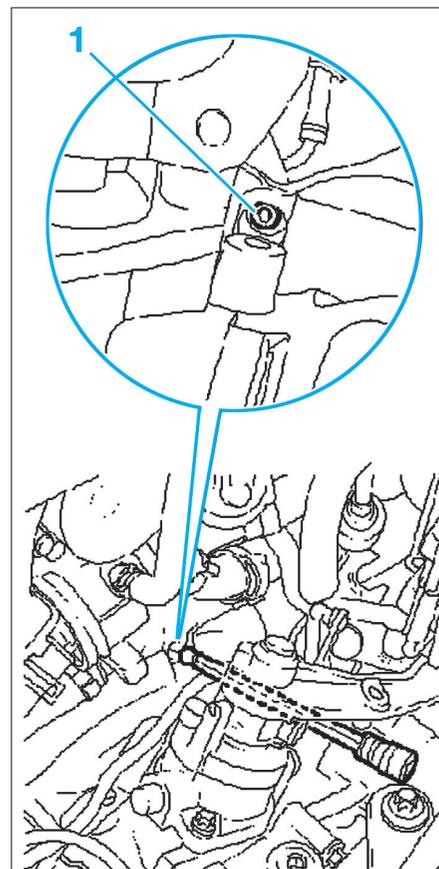


FIG. 3